

PING EXTÉRIEUR

Démarcher les collectivités locales



GUIDE - 2024

SOMMAIRE

1- Faire le diagnostic du territoire p.3

2- Mobiliser son réseau p.4

3- Démarcher les collectivités p.6

**4- Accompagner la construction
des projets** p.10

1- Faire le diagnostic de son territoire

Le travail de ciblage doit débuter par un état des lieux de son tissu associatif local.

Les zones à prioriser

Identifier les territoires les plus dynamiques, qui seraient le plus à même d'aller animer des espaces de ping extérieur.

Les indicateurs



Présence d'un **éducateur professionnel** au sein de l'association



Un **éducateur du comité** qui intervient au sein de l'association

Les projets en cours

Identifier les territoires où des acteurs locaux ont déjà manifesté leur intérêt pour le projet ping extérieur auprès de la Fédération Française de Tennis de Table.



Le **tableau de bord** de l'ensemble des contacts pour l'implantation d'espaces de ping extérieur



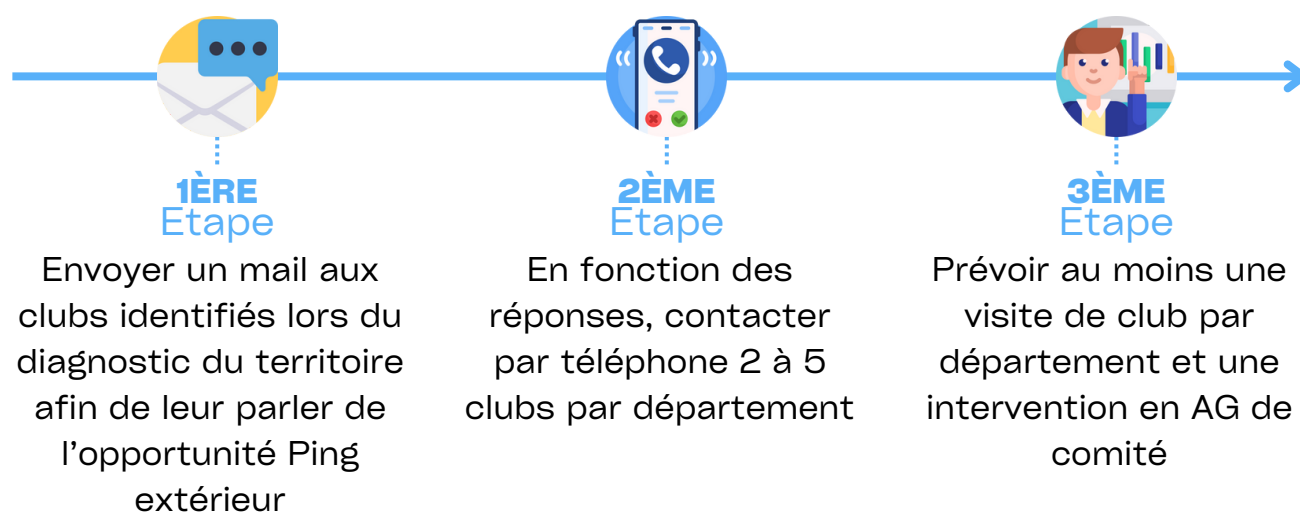


2- Mobiliser son réseau

Afin d'aller démarcher les collectivités locales, il est important de bien activer son réseau.

Démarcher les clubs ciblés

Une fois les acteurs locaux identifiés, il va falloir aller les solliciter et leur présenter le projet.



Les arguments pour convaincre les structures locales

Autonomie

Organiser des événements de type « Ping Tour » afin de faire découvrir l'activité à des centaines de personnes sur un lieu central d'une commune (centres-villes, lieux de résidence et/ou d'activité professionnelle...)

Accessibilité

Proposer une activité adaptée aux préférences des Français en termes de pratiques sportives

Féminisation

Proposer une activité pratiquée par plus de 2 millions de Françaises selon l'INJEP

Visibilité

Augmenter la visibilité du ping local en organisant des animations visibles par tous

Témoignage d'Arnaud Gebleux (pdt CD13)

« Il y a l'image auprès des élus, ils savent qu'on est dynamique et qu'on est présent [...] On gagne en notoriété en étant présent en extérieur car on est plus visible. En salle ce sont seulement les spécialistes qui viennent, dehors il y a tous les publics, dont les institutionnels. »

Visibilité

Recruter de nouveaux licenciés parmi les 5,6 millions de personnes qui pratiquent le tennis de table selon l'INJEP.

Identifier les points de contact au sein des collectivités locales

Il est parfois difficile de savoir à quelle personne s'adresser parmi les élus et techniciens. Ainsi, il faut d'abord solliciter son réseau interne pour **savoir s'ils ont déjà un interlocuteur** au sein de la collectivité.



Solliciter le club affilié local et/ou le comité pour savoir qui est leur interlocuteur à la mairie (ou des autres niveaux de collectivités)

Si aucun de point de contact n'a pu être identifié via son réseau, les personnes suivantes peuvent être ciblées :

Collectivité structurée

Service des sports ou association
Adjoint au sport ou association
Directeur Général des Services

Collectivité peu structurée

Maire
Elu au sport ou association
Directeur Général des Services



3- Démarcher les collectivités

Après avoir mobilisé son réseau et identifié les points de contact à activer dans les collectivités, il faut maintenant aller les démarcher et les convaincre d'investir dans le projet.

Les arguments pour convaincre les collectivités locales

L'argumentaire à développer auprès des collectivités repose principalement sur les bienfaits de l'activité tennis de table pour leur population et l'accompagnement du tissu associatif FFTT.

Etre utile à la société et lutter contre la sédentarité

- Volonté d'être **une fédération utile à la société** et aux collectivités avec le **développement d'actions à destination de tous les publics** (santé, insertion, nouvelles pratiques...) en parallèle du volet compétitif
- Le Tennis de Table est un sport populaire avec **5,6 millions de pratiquants** (tous les âges, filles et garçons, valides et handisports)



L'étude de l'INJEP d'où proviennent les chiffres sur les pratiquants

Proposer une activité adaptée à l'évolution des pratiques sportives des Français

- La pratique sportive jugée **nécessaire pour sa santé**
 - 62% pratiquent une activité physique pour leur santé
- Une tendance à **pratiquer plusieurs activités**
 - 3,6 activités par personne et par an en moyenne
 - 4,9 chez les 18-25 ans
- Des équipements pour **pratiquer en autonomie et dehors**
 - 81% aimeraient plus d'équipements sportifs dans leur commune
- La pratique « **Loisir ludique** » en plein essor
 - 48% pratiquent une activité physique pour se détendre
 - 30% pratiquent une activité physique pour s'amuser
- La recherche d'une **activité physique durant ses vacances** devient incontournable
 - 67% pratiquent une activité physique en vacances



L'étude de l'Union Sport et Cycles dont tous les chiffres proviennent

Des espaces qui prennent peu de place et nécessitent moins d'investissement que la plupart des autres équipements sportifs

- Des espaces **moins coûteux** que d'autres équipements sportifs de proximité :
 - Espace 2 tables : 10 000 à 15 000 € HT en fonction des options choisies
 - Espace 4 tables : 20 000 € à 30 000 € HT en fonction des options choisies
- Des espaces avec **une faible emprise au sol** :
 - 55m² pour un espace 2 tables
 - 100m² pour un espace 4 tables
- Des équipements **robustes qui nécessitent peu d'entretien tout en offrant une expérience de jeu premium**

Un accompagnement dans la construction de leur projet

- Un Chargé de mission qui peut être sollicité pour **bénéficier de l'ensemble des recommandations de la FFTT** concernant la construction des sites :
 - Maxime Delhomme :
 - **maxime.delhomme@fftt.org**
 - 01 53 94 50 20
- **Un cahier des charges** pour des sites qui permettent de pratiquer confortablement, en toute sécurité, avec des équipements robustes qui nécessitent très peu d'entretien



Le cahier des charges

Des espaces animés grâce à la FFTT et ses structures déconcentrées

- Des structures fédérales pour **proposer des animations sur les espaces** (d'où la nécessité de pousser pour avoir au moins 4 tables)
- Une application numérique fédérale pour **faire vivre les sites** grâce à son offre de services pour les pratiquants occasionnels
 - La FFTT peut fournir à la collectivité un kit de communication pour faire connaître l'application à ses administrés



Le formulaire à remplir pour obtenir son kit de communication





Les supports qui peuvent être utilisés pour présenter le projet



Document de **présentation général** de l'ensemble du projet ping extérieur



Plans avec les différentes configurations des espaces ping extérieur en fonction du nombre de tables

Les canaux pour le démarcher des collectivités



Téléphone : à privilégier car permet de créer une relation de proximité, argumenter et répondre aux éventuelles questions



Mail : les collectivités ont souvent des boîtes mails saturées et il est fort probable de ne pas recevoir de réponse si on s'en tient à l'envoi d'un ou deux mails



Salons et événements : avoir un stand ou être de passage sur un événement peuvent être de bons moyens de développer son réseau



Courrier : permet de rajouter une dimension officielle mais le taux de réponse est souvent très faible

4- Accompagner la construction des projets

Une fois la collectivité convaincue, il faut l'aider à construire un projet qui correspond aux recommandations fédérales et qui servira aux structures locales.

Accompagnement technique

• Lieu :

- Choisir un espace près d'écoles et d'associations sportives, au sein d'une zone avec d'autres équipements de proximité, proches de zones carencées (QPV ou ZRR)
- Installer au moins 2 tables au même endroit (idéalement 4) pour la création de lien social et permettre l'animation.

• Options :

- Sans aménageur : Moins coûteux.
 - Achat (solliciter Maxime Delhomme pour un devis) et installation des tables par la mairie
 - Sollicitation d'un prestataire local pour le sol (sol souple, gazon synthétique ou dalle béton) en se basant sur les plans
- Avec aménageur : Coût plus élevé pour une solution clé en main (solliciter Maxime Delhomme pour une mise en relation avec notre partenaire Kompan)





Accompagnement administratif

- **Le programme "5000 terrains de sport - Génération 2024"**
 - Coût minimum d'un projet : À partir de 12 500 € HT
 - La liste des pièces à fournir : [Dossier de subvention PEP 5000](#)
 - Pour plus d'informations : [PEP 5000](#)
 - Synthèse de la note de cadrage 2024 : [PEP 5000 Génération 2024- Note de synthèse](#)
- **Financements Complémentaires**
 - En fonction des territoires, il est possible d'aller chercher d'autres subventions publiques au niveau du département ou de la région
 - Certaines sont à retrouver sur : [Aides-territoires | Aides publiques pour les collectivités](#)
 - Mécénat via la Fondation du Sport Français (solliciter Maxime Delhomme pour une mise en relation).

Suivi des collectivités contactées

- Avoir un document pour suivre l'avancement des différents projets
 - Template d'un outil qui peut être utilisé : [Template Tableau de Bord](#)

PING EXTÉRIEUR - 2024

Démarcher les collectivités locales

